

Introduction

Avant-propos du Secrétaire général

Vue extérieure de l'exposition intitulée « Large Nature Model: Coral », une installation d'art numérique de Refik Anadol exposée au Siège de l'ONU pendant le Sommet de l'avenir et la semaine de haut niveau de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale.

(New York, septembre 2024) © Photo ONU/Loey Felipe

Faits marquants survenus dans l'ensemble du système des Nations Unies

- Réalisations du système des Nations Unies en 2024
- Dépenses dans les domaines prioritaires en 2024
- Pacte pour l'avenir
- Renforcer l'Organisation des Nations Unies dans un monde en mutation

Ghanim Mohammed Al Muftah, représentant de la jeunesse originaire du Qatar, s'adresse à l'Assemblée générale pendant le Sommet de l'avenir.

(New York, septembre 2024)
© Photo ONU/Loey Felipe



« Le présent rapport montre que, bien que nous vivions actuellement une période extrêmement difficile – et précisément pour cette raison –, nous pouvons et devons continuer d’œuvrer en faveur du monde meilleur dont nous savons qu’il est à notre portée. »

António Guterres,
Secrétaire général

Le présent rapport dresse le bilan d’une année qui a été marquée par des vents contraires, mais qui a également été source d’espoir pour l’humanité. En 2024, des conflits meurtriers ont continué de provoquer de terribles souffrances et des déplacements de masse. De nouveaux records de chaleur ont été battus. La pauvreté et la faim se sont aggravées, les inégalités se sont creusées, des technologies porteuses de transformation telles que l’intelligence artificielle se sont développées sans véritables garde-fous, et le droit international et les droits humains ont été bafoués.

Face à l’ampleur des difficultés, l’ONU s’est attachée à traduire nos valeurs communes en mesures concrètes sur le terrain au profit des populations du monde entier.

En 2024, par l’intermédiaire de nos 40 bureaux et missions politiques spéciales et de nos 11 opérations de maintien de la paix, nous avons contribué à prévenir l’éclatement, l’escalade et la poursuite des conflits.

En collaboration avec nos partenaires, nous avons apporté une aide et une protection vitales à plus de 116 millions de personnes. Dans des pays et des régions en proie à des conflits, notamment la Corne de l’Afrique, le Soudan, le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, l’Ukraine ou le Yémen, nous avons fourni aux populations des aliments, des produits nutritionnels et de l’eau, mais aussi des services d’assainissement, des soins de santé, des services éducatifs, des abris et une protection.

Nous sommes intervenus à la suite de catastrophes, notamment dans le contexte des inondations en Asie du Sud-Est et au Soudan, de l’ouragan Beryl dans les Caraïbes, du séisme à Vanuatu et de la sécheresse en Afrique australe et en Afrique de l’Est.

Réalisations du système des Nations Unies en 2024

Le Secrétariat de l’ONU fait partie du système des Nations Unies au sens large, qui compte plus de 100 entités, dont une trentaine d’organismes, fonds et programmes (voir l’organigramme de toutes les entités du système à la page 110).

139 millions

de personnes fuyant la guerre, la famine et les persécutions ont bénéficié d’une aide et d’une protection

123 millions

de personnes ont reçu de la nourriture et une assistance dans plus de 120 pays et territoires

3 millions

de vies sont sauvées par an grâce aux vaccins administrés à 45 % des enfants du monde

194

nations ont collaboré avec l’ONU pour maintenir le réchauffement planétaire en deçà de 1,5 °C

67 500

Casques bleus et membres du personnel civil ont œuvré au maintien de la paix dans le cadre de 11 opérations à travers le monde

4 milliards

de personnes ont été touchées par la crise mondiale de l’eau que l’ONU s’emploie à maîtriser

80

traités et déclarations visant à protéger et à promouvoir les droits humains ont été adoptés au niveau mondial

50 milliards de dollars

ont été mobilisés dans le cadre d’appels humanitaires coordonnés par l’ONU pour répondre aux besoins de 198 millions de personnes

48

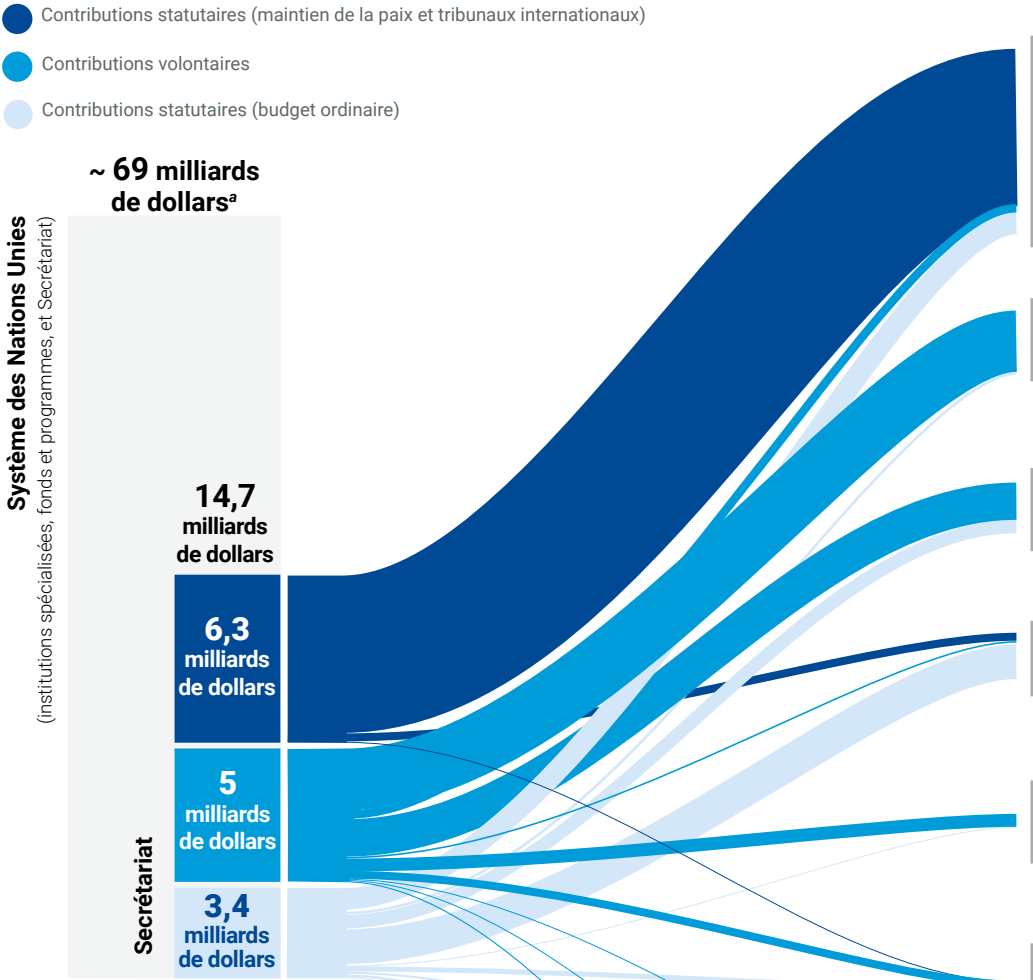
pays ont bénéficié d’un appui électoral, la diplomatie ayant été utilisée pour prévenir les conflits

11 millions

de personnes ont bénéficié de services de santé sexuelle et procréative

Dix exemples de contributions apportées par l’ONU

Dépenses dans les domaines prioritaires en 2024



Le diagramme ci-dessus donne une vue d'ensemble, à titre indicatif, des dépenses que l'ONU a consacrées à ses huit grandes priorités en 2024. Totalisant quelque 14,7 milliards de dollars, les dépenses ont légèrement diminué par rapport à 2023. Le diagramme permet également de se représenter la part des dépenses consacrées aux entités du Secrétariat dans l'enveloppe totale d'environ 69 milliards de dollars du système des Nations Unies dans son ensemble (institutions spécialisées, fonds et programmes compris). Voir l'organigramme de toutes les entités du système des Nations Unies à la page 110.

^a Chiffres de 2023

Le diagramme n'est présenté qu'à titre illustratif. Les exercices ne courent pas sur la même période pour le budget ordinaire (2024) et pour les opérations de maintien de la paix (2023/24). La répartition des ressources par domaine prioritaire correspond au budget-programme de l'Organisation. Les données pour le système des Nations Unies sont fondées sur des rapports indicatifs présentés au secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Pour des informations détaillées, se reporter aux états financiers audités.

Maintien de la paix et de la sécurité internationales
7,1 milliards de dollars

Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement
2,4 milliards de dollars

Efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire, y compris les fonds de financement commun
2,2 milliards de dollars

Bon fonctionnement de l'Organisation
1,7 milliard de dollars

Lutte antidrogue, prévention de la criminalité et lutte contre le terrorisme
544 millions de dollars

Promotion et protection des droits humains
476 millions de dollars

Promotion de la justice et du droit international
195 millions de dollars

Développement en Afrique (y compris la Commission économique pour l'Afrique)
133 millions de dollars

Désarmement
46 millions de dollars



En septembre 2024, les États Membres ont adopté le Pacte pour l'avenir, qui prévoit des mesures essentielles pour revitaliser le système multilatéral et donner un souffle nouveau aux solutions dont il est porteur pour les populations et la planète.

Dans le Pacte, les États Membres ont souligné qu'il importait de renforcer les mécanismes de paix en privilégiant les outils de prévention, de médiation et de consolidation de la paix. En 2024, nous avons entrepris d'examiner nos opérations de paix – notamment les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales – afin de répondre plus efficacement aux menaces complexes qui pèsent aujourd'hui sur la paix et la sécurité.

Le Pacte a également été l'occasion pour les États Membres d'appuyer l'établissement d'un plan de relance des objectifs de développement durable et d'appeler à la réforme de l'architecture financière internationale. En collaboration avec des banques multilatérales de développement et des gouvernements, nous plaidons en faveur de changements dans des domaines essentiels de la gouvernance économique mondiale, notamment l'allègement de la dette, la coopération fiscale et la représentation des pays en développement dans les instances de décision.



« À l'heure où l'humanité continue d'affronter de puissants vents contraires, notre engagement commun en faveur de tous les peuples et d'une planète vivable fait naître l'espoir d'un avenir où la paix, la justice et la durabilité seront une réalité pour toutes et tous. »

Amina J. Mohammed,
Vice-Secrétaire générale

Le Président de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, Philemon Yang, fait sonner la cloche de la Paix au Siège de l'ONU lors de l'édition 2024 de la Journée internationale de la paix.

(New York, septembre 2024)
© Photo ONU/Mark Garten



Le Pacte pour l'avenir



L'adoption du Pacte témoigne de l'engagement des pays en faveur d'un système international ayant l'ONU pour pierre angulaire. Les dirigeantes et dirigeants ont présenté leur vision d'un multilatéralisme capable de tenir ses promesses, davantage représentatif du monde d'aujourd'hui et fondé sur la mobilisation et l'expertise des gouvernements, de la société civile et d'autres partenaires clés.

Le développement durable et le financement du développement

Dans le Pacte, les États Membres ont demandé que des mesures audacieuses soient prises d'urgence pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, éliminer la pauvreté et la faim, combler le déficit de financement dans les pays en développement, promouvoir l'égalité et la résilience et lutter contre les changements climatiques, en veillant à ce que les progrès accomplis soient durables et axés sur les populations, la planète et la justice.

La paix et la sécurité internationales

Dans le Pacte, les États Membres ont réaffirmé leur engagement collectif en faveur de la paix en mettant l'accent sur le rôle primordial de la diplomatie, de la protection des civils et de la prévention des conflits. Le Pacte a pour ambition de faire progresser le désarmement nucléaire, de freiner la militarisation des nouvelles technologies, de renforcer l'aide humanitaire, la prise en compte des questions de genre dans la consolidation de la paix et la lutte contre le terrorisme, et de faire en sorte que les dépenses militaires et les systèmes financiers soutiennent pleinement les efforts visant à remédier à l'instabilité et à assurer le respect des droits humains.

Les sciences, la technologie et l'innovation et la coopération numérique

Dans le Pacte, les États Membres se sont engagés à promouvoir un accès inclusif à la science et aux outils numériques en comblant les écarts observés à l'échelle mondiale et en veillant à ce que la technologie soit mise au service de l'intérêt général et bénéficie aux populations et à la planète. Le Pacte met l'accent sur l'innovation éthique, le renforcement des capacités et la coopération, l'objectif étant de tirer parti des nouvelles technologies pour faire progresser le développement durable, l'égalité des genres et les droits humains.

Les jeunes et les générations futures

Dans le Pacte, les États Membres ont placé les jeunes au cœur des progrès mondiaux en s'engageant à investir dans l'éducation, la santé et le travail décent et en veillant à ce que les droits, les vues et l'esprit d'initiative des jeunes façonnent les décisions d'aujourd'hui. Ils se sont également engagés à assurer la participation effective des jeunes aux processus nationaux et internationaux et ont appelé de leurs vœux une réflexion à long terme dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la planification. Le Pacte marque un tournant dans la façon de considérer les générations qui devront vivre avec les conséquences des choix d'aujourd'hui.

Transformer la gouvernance mondiale

Dans le Pacte, les États Membres ont manifesté leur volonté de faire en sorte que le système international soit plus inclusif, plus efficace, plus représentatif, mieux adapté au monde d'aujourd'hui et mieux à même de remédier aux difficultés que rencontrent les pays en développement. Ils se sont également engagés en faveur de la réforme du Conseil de sécurité, des organismes des Nations Unies et de l'architecture financière internationale, l'objectif étant de renforcer la coopération multilatérale dans tous les secteurs, de rebâtir la confiance et d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

Le Pacte numérique mondial

Le Pacte, qui est annexé au Pacte pour l'avenir, a été adopté par consensus par les dirigeants mondiaux en septembre 2024, à l'issue de deux années de consultations menées à l'échelle mondiale. Il porte une vision de la coopération numérique fondée sur les droits humains et le développement durable. Il engage les États à réduire toutes les fractures numériques et à rendre l'économie numérique plus inclusive, à bâtir un espace numérique inclusif, ouvert, sûr et sécurisé, à renforcer la gouvernance des données au niveau international et à gouverner l'intelligence artificielle au profit de l'humanité.

Déclaration sur les générations futures

La Déclaration, qui est annexée au Pacte pour l'avenir, constitue une première historique : pour la première fois, les États se sont engagés à tenir systématiquement compte des générations futures dans les décisions qu'ils prennent aujourd'hui. La Déclaration met l'accent sur la paix, la durabilité et la justice et présente des principes et des mesures visant à intégrer la prise de décision axée sur l'avenir dans les systèmes de gouvernance nationaux et mondiaux.

En ce qui concerne la lutte contre la crise climatique, nous avons aidé 170 pays à préparer ou à mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national en vue de réduire leurs émissions. Par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial, nous avons également apporté un financement et un soutien à 35 pays en développement afin d'accélérer la mise en œuvre d'initiatives de développement à faible intensité de carbone, notamment dans les domaines de l'électrification, de l'efficacité énergétique et des infrastructures.

L'adoption du Pacte numérique mondial, qui est annexé au Pacte pour l'avenir, constitue un événement majeur. Outre qu'il illustre la capacité de l'ONU de répondre de façon proactive aux enjeux contemporains, cet instrument symbolise notre volonté collective de combler le fossé numérique, de promouvoir l'inclusion numérique et de protéger les droits humains à l'ère du numérique. En s'attaquant aux problèmes les plus pressants de notre temps, l'Organisation ouvre la voie à un avenir plus équitable et plus durable, dans lequel les technologies numériques seront mises au service de l'humanité tout entière.

Nous avons entrepris d'élaborer un rapport sur les formules novatrices de financement volontaire dans le domaine de l'intelligence artificielle afin que tous les pays puissent bénéficier de cette technologie, et nous nous attachons à aider les États Membres à créer un groupe scientifique international indépendant de l'intelligence artificielle et à instaurer un dialogue mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle en vue de mettre en place des garde-fous efficaces qui protègent les populations de la planète à mesure que les technologies évoluent.



« L'ONU continue d'être le moteur de la recherche de solutions mondiales. Ensemble, nous avons la capacité de réformer les systèmes, de promouvoir l'équité et de bâtir un avenir durable. »

E. Courtenay Rattray,
Directeur de cabinet



« Le Pacte pour l'avenir est l'occasion pour notre génération de redynamiser le multilatéralisme en le rendant plus inclusif, plus efficace et mieux adapté à un contexte mondial en constante évolution. »

Guy Ryder,
Secrétaire général adjoint
aux politiques

Initiative ONU80

.....

En mars 2025, le Secrétaire général a lancé l'Initiative ONU80 en vue de transformer le mode de fonctionnement de l'Organisation. L'objectif est d'améliorer l'efficacité des opérations, de réexaminer l'exécution des mandats et d'envisager des changements structurels et une réorientation des programmes au sein du système des Nations Unies, afin de faire de l'ONU une organisation plus réactive, qui rende mieux compte de son action et qui soit en mesure de mettre en œuvre plus efficacement le Pacte pour l'avenir, le Programme 2030 et le Nouvel Agenda pour la paix.

En savoir plus sur l'Initiative



Consulter le registre des mandats





Des enfants participent à des activités récréatives organisées par le personnel des Nations Unies à l'ombre de bâtiments détruits dans la bande de Gaza.

(Khan Younès, juin 2024)
© UNRWA/Mohammed Hinnawi

Nous avons accompli des progrès au regard des engagements pris dans le Pacte en faveur des jeunes et des générations futures. Entre autres initiatives, nous avons commencé à mettre au point une plateforme mondiale d'investissement pour les jeunes afin que les mécanismes de financement nationaux et les plateformes d'investissement soient mieux adaptés à leurs besoins.

Conformément à la Déclaration sur les générations futures, également adoptée en septembre, nous avons eu recours à la prospective stratégique dans le cadre de la planification et de l'élaboration de politiques et

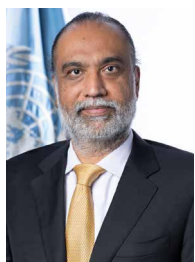
d'initiatives, notamment en adoptant des plans stratégiques pluriannuels pour l'ONU, et créé un réseau de prospective stratégique et une communauté de pratique afin de veiller à ce que nos politiques, nos programmes et nos opérations sur le terrain nous permettent de relever les défis que nous anticipons pour les années à venir.

Dans toutes les dimensions de ce travail important, nous avons consolidé notre initiative Nations Unies 2.0 de manière à améliorer notre efficacité et à introduire de nouvelles innovations dans l'ensemble de l'Organisation en tirant parti de l'analytique des données et de la transformation numérique.



Des enfants s'expriment sur la question de la sensibilisation à l'environnement et de l'utilisation responsable de la technologie lors de la séance plénière d'ouverture de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, tenue en Colombie.

(Cali, octobre 2024) © Photo ONU/Santiago Puentes Viana



« La création du Bureau des technologies numériques et émergentes répond à la nécessité croissante de mettre en œuvre une approche de la gouvernance des technologies qui soit coordonnée, inclusive, multipartite et ancrée dans la Charte des Nations Unies, les droits humains et le programme de développement durable. »

Amandeep Gill,
Secrétaire général adjoint
et Envoyé spécial pour les
technologies numériques
et émergentes

Bureau des technologies numériques et émergentes

Le Bureau des technologies numériques et émergentes a été créé le 1^{er} janvier 2025 comme suite à une décision de l'Assemblée générale et à l'adoption du Pacte numérique mondial au Sommet de l'avenir. Son rôle est de promouvoir et de coordonner les activités de coopération numérique. Il appuie l'action menée par les hauts responsables et contribue au dialogue politique multipartite et à la coordination interinstitutions des initiatives relatives au Pacte et aux cadres issus du Sommet mondial sur la société de l'information, en s'attachant à promouvoir une société numérique inclusive, sûre et centrée sur l'humain.

Sur la base des recommandations formulées par l'Organe consultatif de haut niveau sur l'intelligence artificielle du Secrétaire général, le Bureau a fourni des services de secrétariat dans le cadre du processus intergouvernemental cofacilité par le Costa Rica et l'Espagne sur les modalités de mise en place d'un groupe scientifique international indépendant de l'intelligence artificielle et d'un dialogue mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle, et élaboré un rapport sur des formules novatrices de financement aux fins du renforcement des capacités d'intelligence artificielle. Depuis le lancement, en septembre 2024, du Dispositif de garanties universelles pour les infrastructures publiques numériques, le Bureau, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, dirige des groupes multipartites chargés d'affiner et de mettre en œuvre ce dispositif à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.



Pour pouvoir mener à bien nos activités vitales, nous devons cultiver un environnement de travail propice, où règne un climat de respect et où les peuples du monde entier se sentent véritablement représentés. Nous sommes parvenus à la parité des genres aux postes de haute direction et parmi les coordonnatrices et coordonnateurs résidents en 2020 et, pour la première fois de notre histoire, nous l'avons désormais atteinte dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur.

En 2024, dans le cadre de l'action menée par notre réseau de championnes et champions de la lutte antiraciste, nous avons poursuivi notre dialogue avec le personnel et les équipes dirigeantes de l'ensemble de l'Organisation et continué de dispenser des formations, de mener des activités de sensibilisation et d'examiner l'application du principe de responsabilité afin de veiller à ce que l'ONU respecte toujours ses propres valeurs – au sein de ses services comme à l'extérieur.

Le présent rapport montre que, bien que nous vivions actuellement une période extrêmement difficile – et précisément pour cette raison –, nous pouvons et devons continuer d'œuvrer en faveur du monde meilleur dont nous savons qu'il est à notre portée. Nous redoublerons d'efforts pour parvenir à la paix, pour favoriser le développement durable et pour défendre et promouvoir les droits humains au profit de l'humanité dans son ensemble.

Renforcer l'Organisation des Nations Unies dans un monde en mutation

Nations Unies 2.0

Nations Unies 2.0 est un programme de réforme pensé pour mobiliser de nouveaux savoir-faire, promouvoir de nouvelles façons de travailler et mettre pleinement à profit l'innovation, les données, le numérique, les sciences comportementales et la prospective afin d'accroître la portée de notre action.



Initiative Global Pulse de l'ONU

L'initiative Global Pulse de l'ONU est le laboratoire d'innovation du Secrétaire général. Elle vise à généraliser le recours à de nouvelles solutions permettant d'orienter, de guider et de renforcer les activités de l'Organisation afin de faire en sorte qu'elle soit prête pour l'avenir.



Laboratoire des Nations Unies pour l'avenir

Le Laboratoire des Nations Unies pour l'avenir est un réseau à l'échelle de l'Organisation qui favorise le recours à la prospective et à l'anticipation stratégique dans le cadre de la planification, de l'établissement d'orientations et de la prise de décisions.



Conseil scientifique consultatif du Secrétaire général

Le nouveau Conseil scientifique consultatif formule des avis à l'intention des responsables des Nations Unies sur les percées scientifiques et technologiques ainsi que sur la façon d'en tirer parti et d'atténuer les risques qui pourraient leur être associés.

